

GRAVES CONSPIRATIONS À PROPOS DE 2006.

Kérékou veut- il partir dans le déshonneur ?

Le général Mathieu Kérékou doit-il laisser des larbins, des flagorneurs et des paltoquets terminer son image de marque en oeuvrant pour que les élections ne se tiennent pas en mars 2006 ? La question mérite d'être posée si l'on se réfère aux agissements douteux de son plus jeune conseiller, de deux de ses ministres et d'un quatrième larron qui n'est autre que la fameuse et funeste dame du palais. Le quatuor de malheur a concocté depuis quelques jours un projet démentiel qui vise à faire croire aux Béninois tant de l'intérieur que de l'extérieur et aux partenaires de notre pays qu'il serait fatal pour notre démocratie d'organiser des présidentielles en 2006. La raison avancée est que le coût de ces présidentielles est trop exorbitant -20 milliards environ selon la CENA- et risque de trouser les caisses de l'Etat béninois déjà désespérément vides. La solution trouvée par ces génies de malheur serait de coupler et les présidentielles pour 2008 histoire de réduire les dépenses électorales. Ainsi présentée, l'argumentation semble ne pas manquer de pertinence et un esprit non averti des ruses diaboliques de ce quatuor impénitent se laisserait séduire.

Mais ces propositions soumises au tribunal du doute et analysées de façon froide et objective possèdent d'énormes failles, des manques majeurs et risquent de faire précipiter notre pays dans le gouffre. D'abord, ces larbins et flagorneurs ne sont pas à leur coup d'essai dans leur complot contre la démocratie. Ils avaient manœuvré pour la révision de la constitution et avaient piteusement échoué. La déclaration du Général le 11 juillet qui rejetait toute idée de révision et donc toute tentative de le maintenir au pouvoir après mars 2006 avait porté leur désolation à son comble. En ce sens, leur manœuvre pour le report des présidentielles doit donc être considéré comme une tentative de se donner du tonus, de montrer qu'ils existent encore et sont des stratèges politiques.

Mais erreur et triple erreur de leur part. Quant on veut manœuvrer, il faut des arguments béton. Or nos stratèges que si on peut reporter les élections pour 2008, c'est qu'il est aussi possible de les coupler pour 2006 ou tout simplement organiser les présidentielles en 2006 et coupler les législatives et municipales pour 2008. Ensuite ces malins génies trouvent exorbitants les 20 milliards que coûtent

les élections. Mais ils trouvent normal de dilapider des dizaines de millions par jour histoire de manœuvrer dans l'ombre pour le report des élections. Pis, nos malins et médiocres génies ont oublié une chose très simple : si on fait le point financier des séminaires, colloques et symposiums organisés par an au Bénin, cela ferait plus de cent milliards. Or tout le monde sait que les résultats de ces assises futiles sont rangés dans les placards pour être soumis à l'appétit des cafards. Fort de toutes ces considérations, il est important que le général se démarque systématiquement de ses apprentis sorciers qui ne pensent qu'à leurs appétits gloutons et les rappelle à l'ordre. Sinon le coup vont croire qu'il est l'instigateur de ce vilain complot et il perdra tout l'honneur et toute la reconnaissance du peuple béninois qui le considère comme un héros depuis l'historique conférence nationale. Pour son honneur, il est impératif que Kérékou arrête la dérive de ces esprits mal pensants, dérivés qui risquent de lui causer personnellement du tort et de pousser le peuple à croire qu'il est un général sans parole et sans honneur.

Vivien MITCHAI

MARCHE PACIFIQUE DE LA COALITION CONTRE LA CHERTÉ DE LA VIE.

Une marrée humaine dans la rue hier pour dénoncer le gouvernement.

(Le ministre Zul Kifl décrié par les consommateurs)

La coalition contre la cherté de la vie a déclenché hier sa première action, une marche pacifique pour dénoncer la morosité économique et la paupérisation de plus en plus croissante de la grande masse. C'est à travers des cris de détresse que la ligne pour la défense du consommateur au Bénin (Ldcb) de Romain Houéhou en synergie avec une vingtaine d'organisations de la société civile regroupées au sein d'une coalition contre la cherté de la vie, ont parcouru la ville de Cotonou sous le chaud soleil. La place de l'étoile rouge a servi de point de départ pour cette marche de grande envergure qui a pris fin au ministère d'Etat, chargé de la planification et du développement où le ministre a choisi d'être absent pour compte du conseil des ministres. Il faut souligner que la tête de peloton de cette longue file est composée de certains responsables syndicaux tels que : Gaston Azoua, Guillaume Attigbé, Pascal Todjinou. A leur côté, on constate aisément la présence de la Fonac, du Rifonga, les femmes des marchés et autres. On pouvait lire sur des banderoles, les inscriptions suivantes : " Non aux encombrements permanents sur les réseaux téléphoniques " " Revalorisation du point indiciaire " " Plus d'équité et de transparence dans la gestion de l'Etat " " Retour immédiat de la Sonacop " " L'avenir de nos enfants est dans la lutte contre la corruption " C'est parce que le pays traverse depuis quelques années une crise économique aigue dont les répercussions sociales ne sont plus à démontrer. L'amer constat est que cette situation s'est aujourd'hui aggravée avec la montée exponentielle des prix des hydrocarbures, des services de télécommunications, des produits de premières nécessités sans perdre de vue la prochaine indexation du prix de l'électricité.



Zul Kifl Salami a fait faux bond aux consommateurs.

Les consommateurs béninois toutes catégories confondues ont parcouru environ dix (10) kilomètres pour se rendre au ministère de la planification et du développement. C'est le directeur de cabinet Rigobert Laourou dudit ministère qui a voulu recevoir la motion de grève. Les marcheurs ont opposé un refus catégorique en signifiant au directeur de cabinet qu'il n'est pas représentatif. En principe cette marche est destinée pour la présidence qui l'a déchargé vers le mi-

nistre d'Etat Zul Kifl Salami. Pour les responsables de la dite marche, il est inconcevable que le ministre ne soit pas présent pour recevoir la motion. Cette situation déplorable a créé l'amertume chez les marcheurs qui ont crié au mépris. A tour de rôle, Guillaume Attigbé, Pascal Todjinou, madame Akplogan et Romain Houéhou, ont martelé que le gouvernement se fait des consommateurs. Par conséquent, il n'y a pas de dirigeants sans consommateurs. Le directeur de cabinet a tenu, malgré tout, à expliquer les raisons de l'absence de son ministre qui avait pourtant attendu jusqu'à 10h 15 avant de partir. Mais, les marcheurs offensés n'ont pas entendu ces propos d'une bonne oreille. Et, ils ont signifié leur mécontentement par des slogans. Les femmes des marchés ont menacé d'exécuter désormais la marche en slip et soutien, bref tout nu. C'est aussi une façon de prouver que l'heure est grave. Pour Romain Houéhou ne marche gigantesque est prévue dans dix (10) jours toujours vers le même ministère pour lire la motion au ministre lui-même.

Ibrahim KODA

Le Dc Rigobert Laourou reçoit un camouflet de la part des marcheurs.

Alors que les marcheurs ont rempli toutes les conditions pour être reçus par le ministre Zul Kifl Salami, c'est le directeur de cabinet qui se propose de recevoir la motion qui devrait être lue. Pour les organisateurs et les responsables syndicaux qui y étaient, cela ferait un mépris des marcheurs. Ils ont marqué publiquement leur désapprobation. A en croire Gaston Azoua, le directeur de cabinet ne peut pas repré-

senter le ministre dans ce cas de figure. C'est inadmissible. Le ministre ne saurait s'absenter pour un quelconque conseil de ministre alors qu'il est informé de cette marche. Il ne serait pas exagéré de dire que le directeur de cabinet Rigobert Laourou a été humilié. Purement et simplement devant la foule. C'est un camouflet qu'il a donc reçu de la part des marcheurs. Toutes ces tentatives de recevoir la motion ont échoué.

Conseil des ministres

Au début de la séance, le chef de l'Etat a fait observer une minute de silence à la mémoire des feus :  
- Madame Stella Obasanjo, première Dame du Nigeria, épouse du Président de la République Fédérale du Nigeria, décédée le 23 octobre 2005 ;  
- victimes du crash du Boeing 737 de la Compagnie Bellview intervenu en République Fédérale du Nigeria, le 22 octobre 2005 ;  
- Yarou Dafia, ancien directeur national des activités de Jeunesse, décédé le 09 octobre 2005 ;  
- veuve Faustine Codjia, née Akaipo Houndésahoué, belle-mère de Monsieur Marius Z. Hounkpatin, directeur de cabinet du ministère des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique, décédée le 05 octobre 2005 ;  
- Chitou Adéchoubo, père de Monsieur Bouriaminou Adéchoubo, premier conseiller à l'ambassade du Bénin à Riyadh, en Arabie Saoudite, décédé le 25 octobre 2005 ;  
- Anne Tagnon, mère de Monsieur Robert Tagnon, ancien ministre du Plan, décédée le 02 octobre 2005 ;  
- veuve Lary Véronique Migan née Michozounou, mère de Monsieur Jacques Migan, conseiller technique juridique du président de la République, décédée le 22 octobre 2005 ;  
Au cours de la séance, le conseil des ministres a adopté un projet de décret portant classement de la zone à vocation touristique exclusive de la Route des pêches. Le conseil des ministres a également examiné et approuvé plusieurs dossiers, notamment :

- un compte rendu du président de la République relatif à l'organisation à Portonovo, le 26 août 2005, de la session annuelle du Conseil national des Archives ;  
- une communication du ministre des Finances et de l'Economie relative au plan d'installation de mise en exploitation de scanners au Port autonome de Cotonou ;  
- à l'Aéroport et aux Postes frontalières de Hillacondji et de Kraké.  
Le conseil des ministres a autorisé au cours de cette réunion :  
- la participation d'une délégation de notre pays à la session extraordinaire de la Conférence de l'Union africaine sur la réforme des Nations Unies, prévue à Addis Abéba, le 31 octobre 2005 ;  
- la participation d'une délégation du Bénin à la 129e session du Conseil et à la 33e session de la Conférence de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, prévues à Rome, du 19 au 26 novembre 2005 ;  
- la participation d'une délégation de notre pays aux Vies Jeux de la Francophonie, qui se dérouleront à Niamey, du 07 au 17 décembre 2005 ;  
- la participation des Béninois de l'extérieur au scrutin présidentiel de 2006. Enfin, Monsieur Amos Yaou Boulé, précédemment directeur adjoint de Cabinet du ministre des Finances et de l'Economie est remise à la disposition de la présidence de la République.  
Cotonou, le 26 octobre 2005 Le secrétaire général du Gouvernement

Ambroise LALEYE

DERNIERS HOMMAGES À ANGE-MARIE MÉDÉJO AMOUSSOU

Bruno et Fernand Amoussou enterrent leur père le 26 novembre prochain

Dans un mois jour pour jour, c'est-à-dire le 26 novembre 2005, feu Ange-Marie Médéjo Amoussou, décédé le 17 octobre 2005, va recevoir les derniers hommages dus à un homme de son rang. L'ancien ministre d'Etat, chargé de la coordination de l'action gouvernementale, de la prospective et du développement Bruno Amoussou, candidat sérieux aux élections présidentielles de 2006 et Fernand Marcel Amoussou, alors Chef d'Etat-major et Général des forces armées béninoises, vont inhumer leur géniteur le 26 novembre prochain dans son Djakotomé natal. Il s'agit là d'une occasion de retrouvailles des grands hommes politiques, des personnalités et des responsables de diverses ins-

titutions qui, en de pareilles circonstances, font le déplacement pour témoigner de leur sympathie aux personnes éplorées et pour respecter l'âme du défunt. C'est dire qu'au-delà des messages de consolation, la maison mortuaire de Amoussou constitue un lieu de prédilection d'échanges politiques surtout que ce décès est intervenu à quelques mois des élections présidentielles. En ce qui nous concerne, nous ne pouvons que saisir cette opportunité pour présenter au nom de tous les confrères du journal l'Informateur nos sincères condoléances au renard de Djakotomé Bruno Amoussou et à tous ses parents éplorés.

Ignace SOGLO

MOUVEMENT DE JEUNES PATRIOTES TONIGNON EN GESTATION À ABOMEY-CALAVI

Des jeunes déterminés à assurer la relève.

(Ce mouvement sera porté sur les fonts baptismaux jeudi prochain)

Après une lecture rétrospective sur la vie politique nationale au Bénin, certains jeunes de la commune d'Abomey Calavi ont décidé de se retrouver au sein d'un mouvement pour mener des actions concrètes et d'envergure afin de mieux assurer la relève. Ce mouvement dénommé Mouvement de Jeunes Patriotes Tonignon est à caractère politique et d'une dimension nationale. C'est dans la salle de conférence du centre OVIHEV de Calavi que ce vaste mouvement sera porté sur les fonts baptismaux, samedi prochain.

C'est une initiative louable qui mérite d'être encouragée car ces jeunes ambitionnent de servir de modèles et d'exemple pour la jeune génération qui se cherche au jour le jour. Il faut donc mettre des gants solides pour ne pas céder à la tentation des vieux démons ceux-là sont permanentement à la quête d'une proie facile à broyer. Ces vautours politiques qui n'entendent pas permettre à la jeunesse de prendre son destin en main.

Ibrahim KODA